

CHENE-BOUGERIES, LE 12 juillet 2018

N/réf : RG/mt



MMVR Avocats
Maître Claudio A. Realini
Rue du Nant 6
Case postale 6509
1211 Genève 6

13 JUL 2018

Votation communale du 4 mars 2018

Cher Maître,

Votre courrier, daté 28 juin 2018, adressé à M^{me} Marion Garcia Bedetti, Maire, concernant le suivi à donner à la votation communale du 4 mars 2018, a retenu toute l'attention de l'Exécutif communal, lors de sa dernière séance du mercredi 4 courant.

Ainsi, ce dernier estime que l'organisation de rencontres avec les commissions concernées du Conseil municipal sont, pour l'heure, prématurées, ceci dans la mesure où les décisions relatives à la suite de la procédure, liée au projet de déclassement et de plan localisé de quartier communément appelés « Rigaud Sud », incombent, désormais, au seul Conseil d'État.

Dans l'intervalle, veuillez agréer, cher Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Mairie de Chêne-Bougeries

Raphaël Gaillard
Secrétaire général



VILLE DE CHÊNE-BOUGERIES

Route de Chêne 136 • Case postale 160 • CH-1224 Chêne-Bougeries
Tél. +41 (0)22 869 17 17 • info@chene-bougeries.ch • www.chene-bougeries.ch